



N°1
21/05/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture/Pépinière N°1
du 21/05/2024 »



Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs

Pucerons : pression moyenne légèrement plus faible qu'en 2023. 92 % des exploitations concernées. Surveiller les dégâts sur les plantes les plus sensibles, poivron/piment, calibrachoa, osteospermum. Favoriser la lutte biologique naturelle.

Thrips : pression moyenne légèrement plus faible qu'en 2023. 84 % des exploitations concernées. Surveiller les quantités d'adultes dans les plantes en fleurs et poser des pièges englués bleus.

Cochenilles : pression moyenne plus faible qu'en 2023. Contenir les populations sur les plantes vertes et autres plantes exotiques/tropicales. Surveiller les apparitions sur les cultures de printemps.

Acariens tétranyques/tarsonèmes : pression moyenne à forte légèrement plus faible qu'en 2023. 60 % des exploitations concernées. Contrôler systématiquement les impatiens de nouvelle Guinée pour détecter les tarsonèmes. Installer préventivement la lutte biologique sur les cultures sensibles aux tétranyques (hortensia, lantana, dahlia, verveine citron,...).

Chenilles : pression plus faible qu'en 2023. Surveiller les nouvelles pontes de noctuelles et anticiper les premiers dégâts sur le mois de mai.

Maladies

Oïdium : pression moyenne à forte, équivalente à 2023. 61 % des exploitations concernées. Cultiver si possible en extérieur ou arroser par aspersion. Réduire l'humidité la nuit sous abris. Privilégier les solutions préventives et surveiller les premières taches sur les plantes sensibles (rosiers, renoncules, dahlias, aromatiques,...)

Botrytis : pression moyenne à forte, plus élevée qu'en 2023. Eviter les arrosages par aspersion et après 15h les journées sans soleil. Distancer dès que possible les cultures à fort volume foliaire et floraison abondante.

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie (essentiellement ex Midi Pyrénées).

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.



Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **1196 diagnostics** réalisés sur **62 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 4 à la semaine 19**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

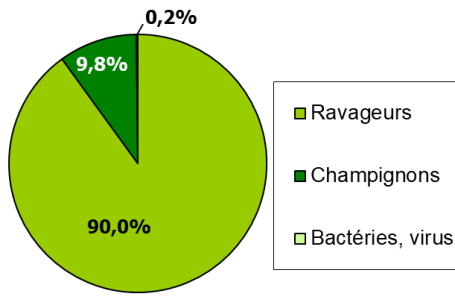
- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur ($nb\ obs. / total\ nb\ obs.$).
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Pour cette période d'observations, **89,5 % des diagnostics ont porté sur des ravageurs**, **9.8 % sur des maladies cryptogamiques** et **<1 % sur des maladies bactériennes et virales**.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , peu de petits foyers	→ Observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ Réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ Intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		

Répartition des observations en horticulture sur l'année 2024, de la semaine 3 à 19

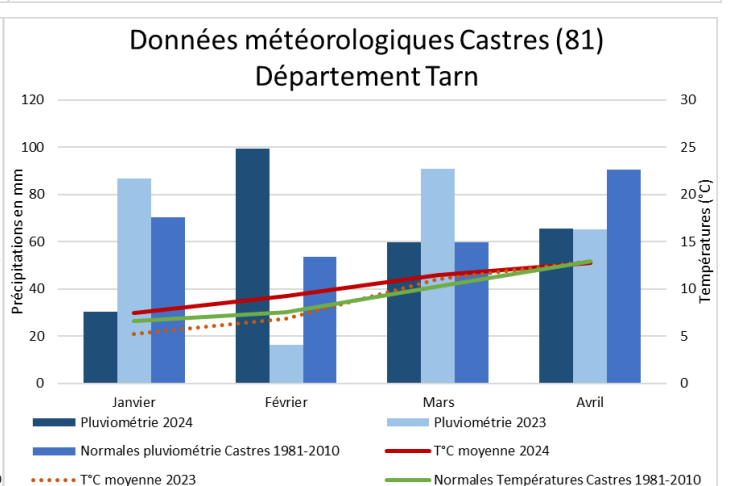
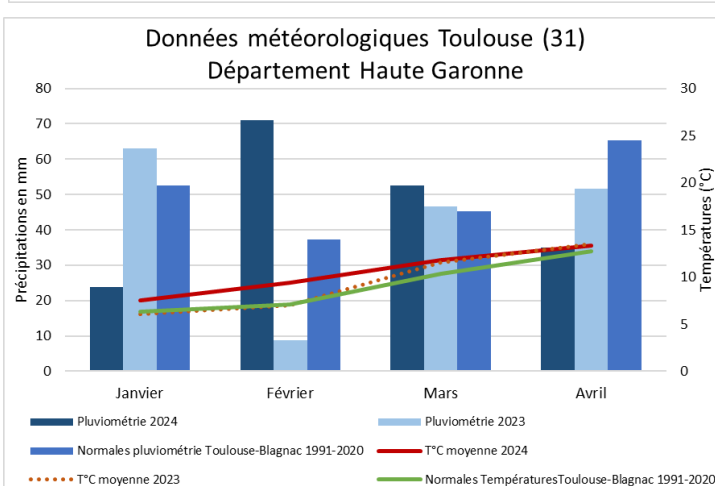
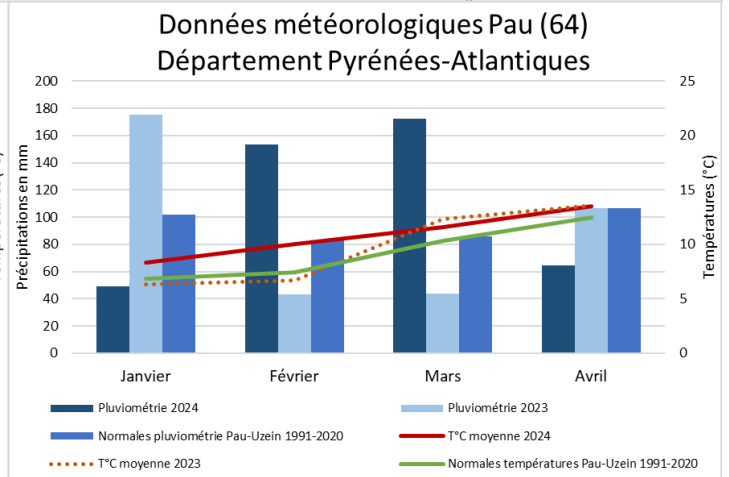
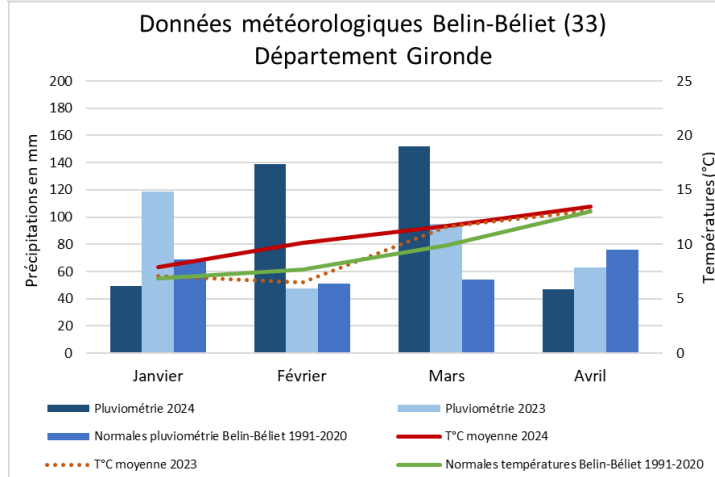
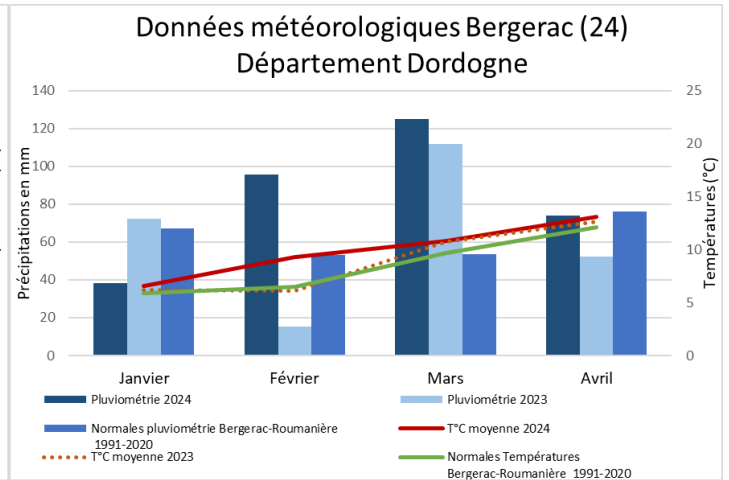
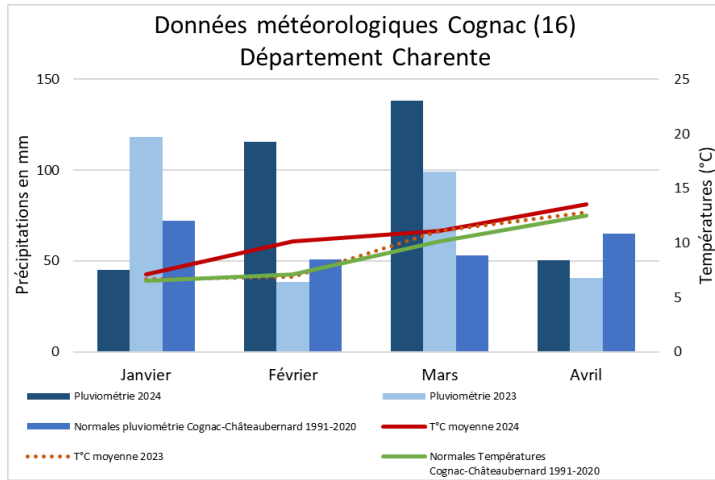


Légende des tableaux qui suivent

Intensité d'attaque		
1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées	
1,5 < niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%	
2 < niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%	
2,5 < niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%	

Indice de fréquence		Indice de gravité	
1 < 10% des observations		1 < gravité < 3 peu grave	
2 10 à 20%		3 < gravité < 5 moyennement grave	
3 > 20%		5 < gravité < 7 grave	
		7 < gravité < 9 très grave	

Suivi climatique



Sur la première partie de l'année, les mois de janvier et d'avril ont été plus secs dans le sud-ouest de la France en comparaison avec les pluviométries de 1991 à 2020 et celles de 2023. En revanche les mois de février et de mars ont été plus humides, quel que soit le département. Au niveau des températures, l'hiver a été plus doux qu'en 2023 et en comparaison avec les moyennes des années précédentes, entre 2 et 3°C de plus sur le mois de février. Le mois d'avril est quant à lui assez proche de l'année précédente et des moyennes antérieures. Les conséquences générales de ces conditions climatiques sur les bioagresseurs sont les suivantes : maintien des ravageurs d'hiver (papillons, cicadelles, cochenilles, thrips), développement favorable des maladies (botrytis, mildiou, oïdium).

Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement des cultures démarrées en :

- ✓ Automne-hiver, pour une vente d'automne-hiver ou de début de printemps (pensées, primevères, vivaces cultivées en bisannuelles telles que les aromatiques, alstromères...)
- ✓ Début d'année, pour une vente de printemps (plantes annuelles de semis, plantes de diversification de boutures, plants maraîchers, plantes aromatiques, potées fleuries de géraniums,...). Deux entreprises ont aussi des pieds-mères et commercialisent des jeunes plants.

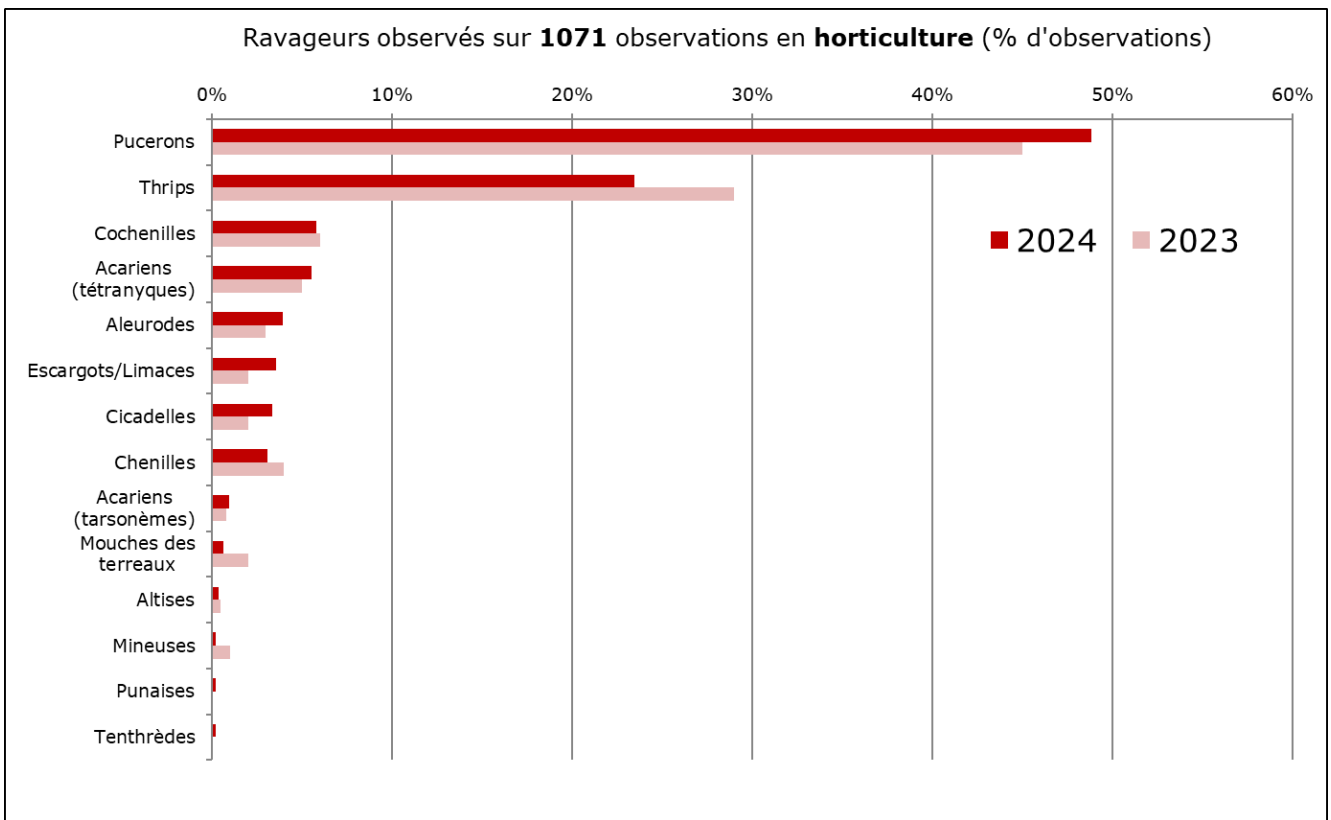
Ravageurs

1071 observations (89,5 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

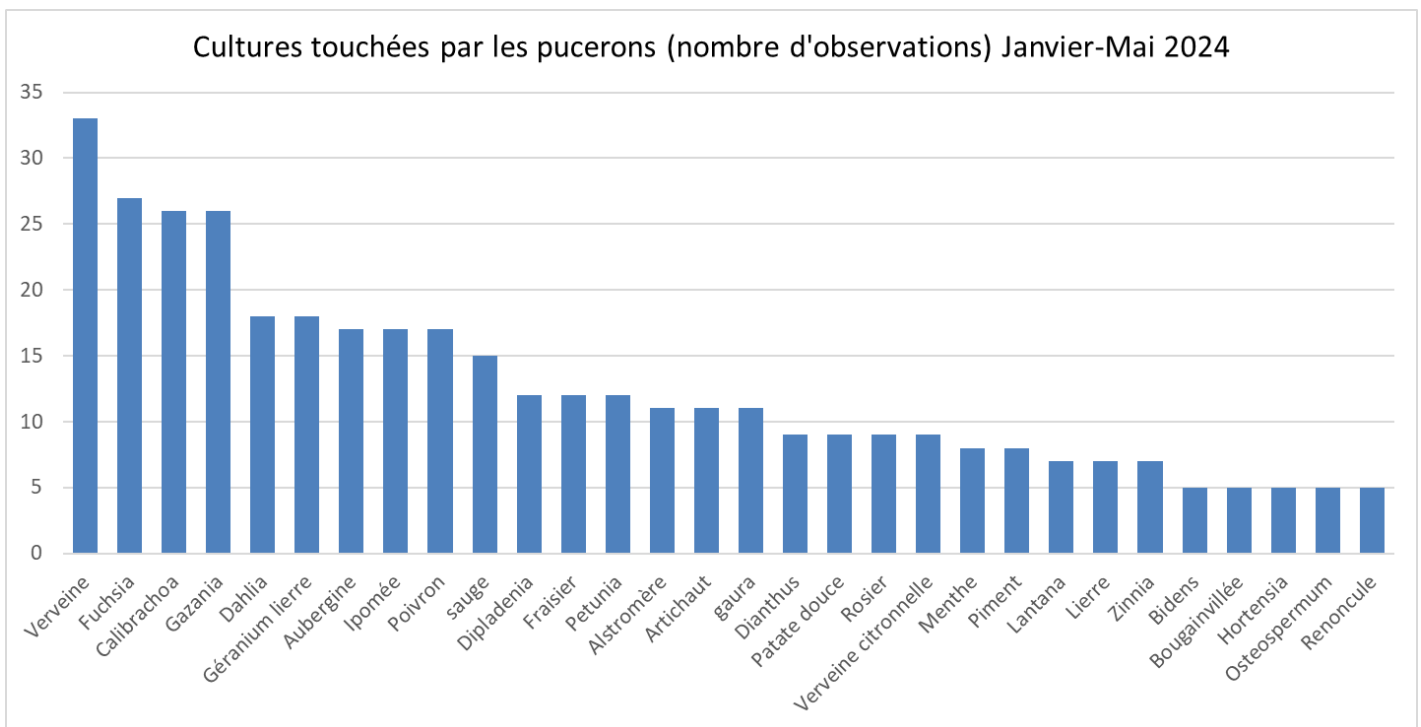
Les ravageurs sont présentés par ordre décroissant du nombre d'observations. En fonction des ravageurs, les principales cultures touchées sont représentées sur un graphique avec le nombre d'observations correspondantes.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2024 Janvier-Mai - BSV 1													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	257	265	24	1071	62		90%	100%				2023	2023	
Pucerons	256	244	23	523	57	92%	44%	49%	1,6	3	4,7	45%	4,9	-
Thrips	126	113	12	251	52	84%	21%	23%	1,5	3	4,6	29%	4,8	-
Cochenilles	27	33	2	62	23	37%	5%	6%	1,6	1	1,6	6%	2,0	-
Acariens (tétranyques)	24	28	7	59	37	60%	5%	6%	1,7	1	1,7	5%	1,9	-
Aleurodes	21	20	1	42	25	40%	4%	4%	1,5	1	1,5	3%	1,8	-
Escargots/Limaces	13	25	0	38	12	19%	3%	4%	1,7	1	1,7	2%	1,8	=
Cicadelles	19	17	0	36	22	35%	3%	3%	1,5	1	1,5	2%	1,8	-
Chenilles	24	8	1	33	19	31%	3%	3%	1,3	1	1,3	4%	1,6	-
Acariens (tarsonèmes)	2	7	1	10	12	19%	1%	1%	1,9	1	1,9	1%	2,1	-
Mouches des terreaux	0	7	0	7	4	6%	1%	1%	2,0	1	2,0	2%	2,0	=
Altises	0	4	0	4	4	6%	0%	0%	2,0	1	2,0	0%	1,0	+
Mineuses	1	1	0	2	3	5%	0%	0%	1,5	1	1,5	1%	1,2	+
Punaises	0	2	0	2	2	3%	0%	0%	2,0	1	2,0	0%		
Tenthredes	0	1	1	2	2	3%	0%	0%	2,5	1	2,5	0%		

Une dizaine de ravageurs sont observés régulièrement sur les cultures d'hiver puis de printemps. Comme chaque année, les pucerons sont les ravageurs les plus visibles sur cette période. Ils sont deux fois plus présents que les thrips. En cumul, ces deux ravageurs représentent quasiment trois quarts des observations de ravageurs.



- Pucerons**



Ce ravageur est au **1^{er} rang** avec **49 % des observations « Ravageurs »** de janvier à début mai. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.6 sur 3)**, concernent **92 % des visites d'entreprise** et touchent **128 plantes différentes**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : verveine, fuchsia, calibrachoa, gazania, dahlia, géranium lierre, aubergine, ipomée, poivron, sauge, en majorité des plantes fleuries et quelques potagères (solanacées). En comparaison avec les années précédentes, la gamme de plantes reste quasiment la même ce qui montre l'importance de connaître cette liste pour effectuer ces observations. Les températures en chute sur la deuxième partie du mois d'avril ont ralenti le développement des pucerons cette année ce qui donne une pression globalement plus faible cette année par rapport à 2023.



Aulacorthum solani Géranium
Astredhor Sud- Ouest



Aulacorthum solani Géranium
Astredhor Sud- Ouest



Myzus persicae Poivron
Astredhor Sud- Ouest



Macrosiphum euphorbiae Dahlia
Astredhor Sud- Ouest

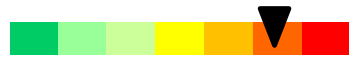


Aphis fabae Pavot
Astredhor Sud- Ouest



Aphis gossypii Dahlia
Astredhor Sud- Ouest

Evaluation du risque :



Le risque d'attaques de pucerons est le plus élevé sur la période de début d'année pour la production de plantes en pot sous abris (insectes très polyphages, gammes de plantes très diversifiées, croissance végétale tendre, conditions favorables sous abris). Les espèces de pucerons les plus fréquemment observées sur cette période sont : *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae* et *Myzus persicae* (var *nicotianae* également).

Savoir identifier les espèces peut aider à comprendre les dynamiques de développement et à mieux choisir les auxiliaires à lâcher en renfort sous abris. Par exemple, les observations montrent que le puceron *Aulacorthum solani* est plus difficile à gérer que les autres parce qu'il se développe vite et qu'il est moins parasité par les auxiliaires donc les méthodes pour le contrôler doivent être renforcées.

B

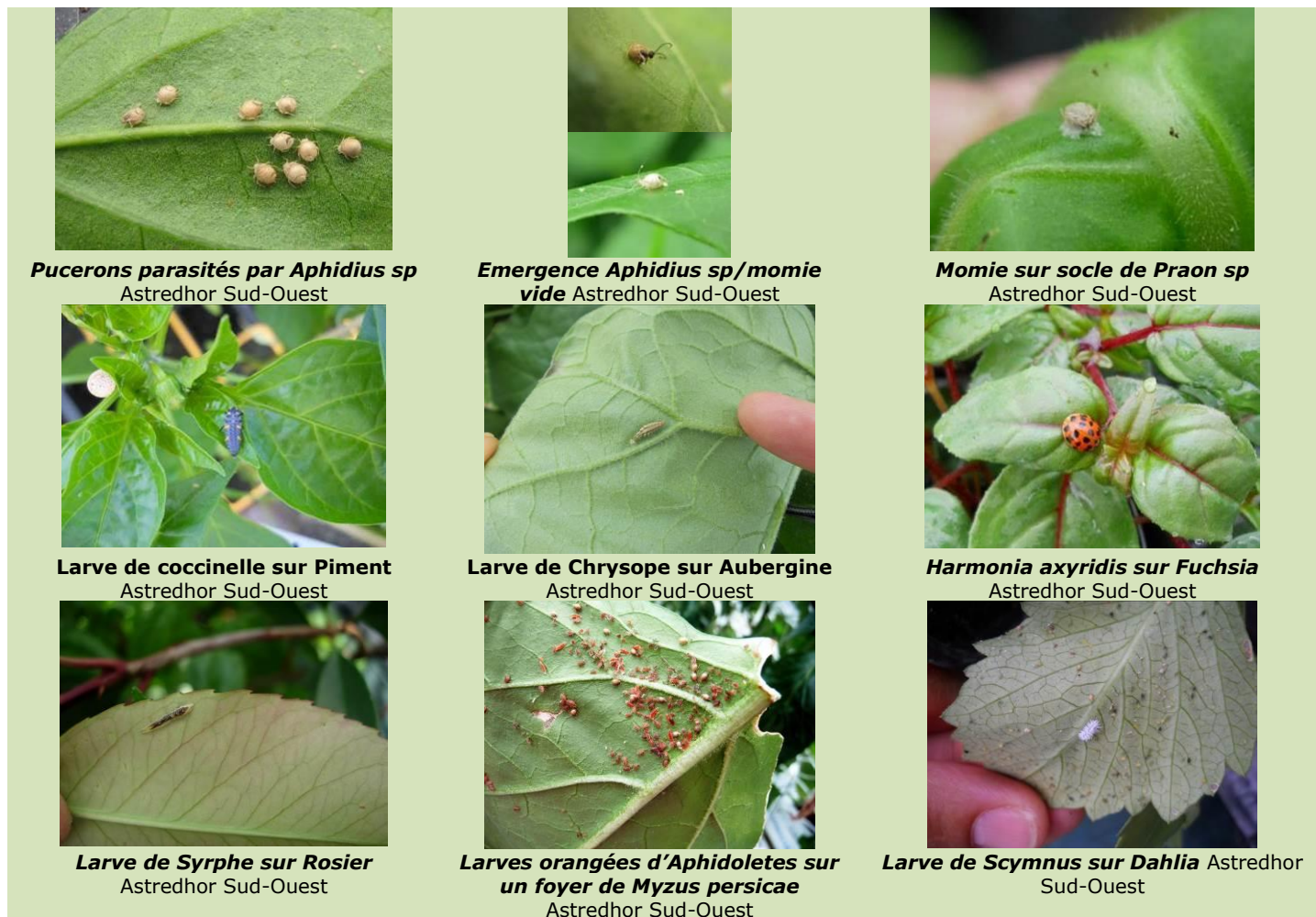
Méthodes de luttes alternatives

Selon l'environnement des abris de production, les auxiliaires indigènes peuvent apparaître dès le mois de mars et s'intensifier à partir du mois d'avril. Il est conseillé de renforcer ces populations par l'introduction d'auxiliaires commercialisés dès février-mars pour éviter de laisser les pucerons se développer et causer des dégâts sur les plantes. Les **parasitoïdes** *Aphidius* sp (micro-hyménoptères **spécialistes**) jouent un rôle préventif et curatif de fond. L'utilisation des mélanges de parasitoïdes simplifie la protection contre les différentes espèces de pucerons.

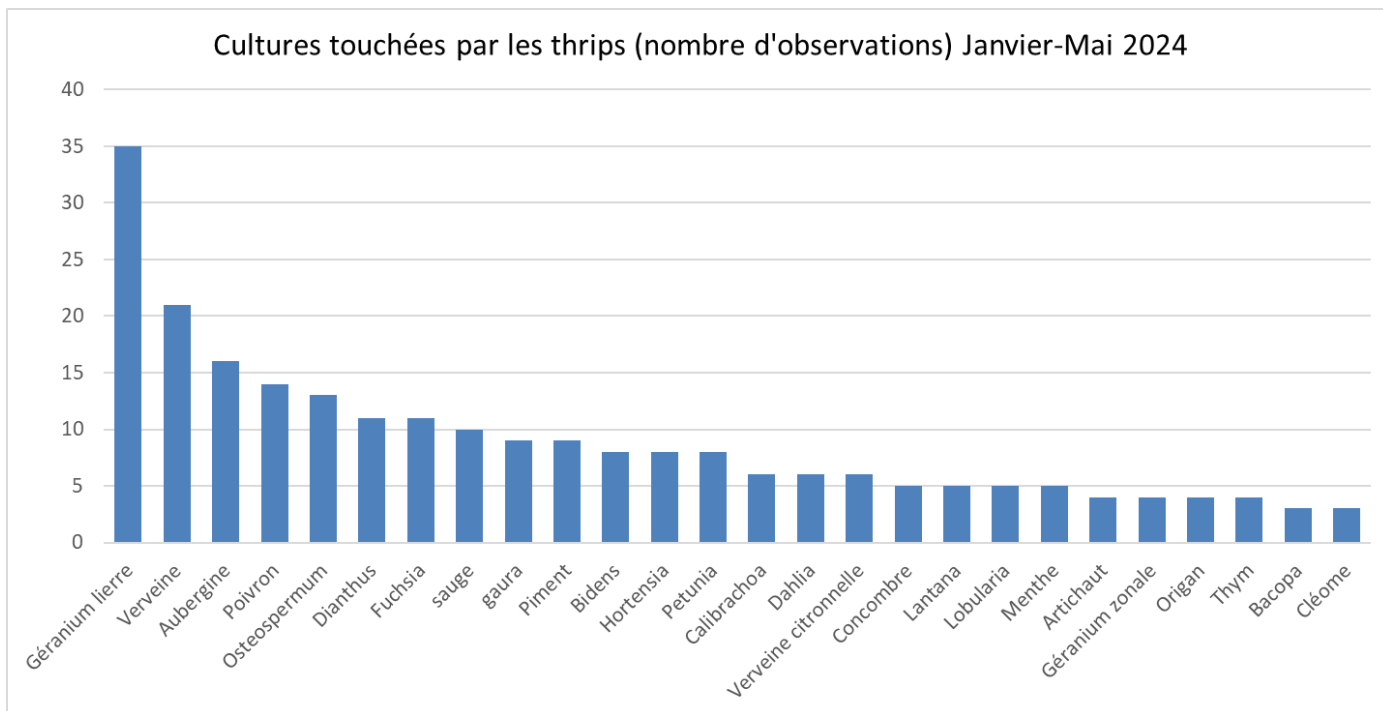
Les **prédateurs** débutent leur activité plus tardivement et jouent un rôle curatif dans les colonies de pucerons plus importantes. Ce sont des **généralistes de prospection** (chrysopes) ou **de nettoyage** (coccinelles, hémérobes, syrphes, *Aphidoletes* sp) capables de gérer des foyers importants. Ils s'attaquent à beaucoup d'espèces de pucerons. Des substances naturelles (huile de colza, huile essentielle d'orange, pyréthrine, sels potassiques, maltodextrine) (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/> et les compatibilités avec les auxiliaires)

Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.





• **Thrips**



Ce ravageur est au **2^{ème} rang** avec **23 % des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.5 sur 3)**, concernent **84 % des visites d'entreprise** et touchent **75 cultures**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : géranium lierre, verveine, aubergine, poivron/piment, osteospermum, dianthus, fuchsia, sauge, gaura. Cette gamme végétale attractive est assez stable d'une année sur l'autre et permet d'anticiper les actions contre ce ravageur.

Comme pour les pucerons, les températures faibles fin avril et début mai ont ralenti le développement des thrips dans les abris non chauffés. Les dégâts les plus importants se retrouvent sur les plantes cultivées en partie dans les serres plus chaudes (aubergines, poivrons/piments, potées de verveines).



F. occidentalis Verveine
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Géranium lierre
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Calibrachoa
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Menthe
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Estragon
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Piment
Astredhor Sud- Ouest

Mesures de prophylaxie :

- ✓ Eliminer/Tailler/Nettoyer les lots de plantes invendues, gardés pour une prochaine vente
- ✓ Vérifier systématiquement les jeunes plants et déclencher les lâchers d'auxiliaires le plus tôt possible selon les observations avec pulvérisation du champignon entomopathogène (*Beauveria bassiana* souche GHA) sur les plaques alvéolées avec un voile P17 pour maintenir l'humidité et améliorer l'efficacité du traitement.
- ✓ Piéger les adultes sur de petits panneaux chromatiques bleus placés au-dessus des cultures les plus sensibles pour évaluer les populations. Piégeage de masse conseillé en cas de forte pression (1 grand panneau bleu /10 m² ou des bandes engluées bleues) avec si possible des capsules de phéromones sexuelles ou kairomones
- ✓ Frapper les fleurs et les feuilles au-dessus d'une feuille blanche pour évaluer rapidement les niveaux de pression
- ✓ Effleurer systématiquement les plantes non commercialisables
- ✓ Nettoyer systématiquement les aires de culture entre les saisons (stades nymphes conservés au sol)

Evaluation du risque :



Le thrips et particulièrement l'espèce **Frankliniella occidentalis** ou thrips californien, peut se développer facilement toute l'année sous abris, même non chauffés. La fin d'hiver et le début du printemps représentent les premières périodes à risque élevé. Cultiver des jeunes plants sains dans des abris nettoyés reste la stratégie la plus efficace pour retarder les attaques de thrips au printemps, avant les premières montées de températures (avril-mai) et la floraison de la plupart des plantes produites.

Même si le thrips californien domine dans les espèces présentes, on observe depuis plusieurs années l'émergence d'espèces au printemps comme **Thrips tabaci**, **Thrips setosus**, **Echinothrips americanus**, la gestion des derniers étant souvent plus difficile (sur hibiscus et hortensia par exemple).

Certains thrips comme le thrips californien sont vecteurs de virus, en particulier des tospovirus, qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

B

Méthodes alternatives

Des lâchers d'**acariens prédateurs** peuvent être programmés contre les larves de thrips dès le démarrage des cultures : **Neoseiulus cucumeris** : 12°C < T_{mov} < 25°C, **Amblyseius swirskii** : 15°C < T_{mov} < 30°C. **Amblyseius montdorensis** : 12°C < T_{mov} < 28°C. Leur activité peut être « boostée » par un **nourrissage (pollen, acariens proies)** permettant de les maintenir sur une plus longue période et d'optimiser les lâchers. Contre le stade pupa, le **Staphylin** *Atheta coriara* peut être assez facilement utilisé, il agit à la surface du sol ou des substrats (kits d'élevage commercialisés).

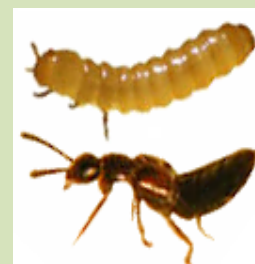
D'autres moyens sont utilisés en production (**nématodes** en pulvérisation, prédateurs **Orius sp**) et des substances naturelles et champignons entomopathogènes (souche de **Beauveria bassiana**) sur les zones de foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/), vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est intéressant d'appliquer ces substances dès le stade jeune plant. L'installation de niches écologiques et de plantes de services (*Alysse maritime*, *Soucis des jardins*, etc.) est un bon moyen d'attirer et de maintenir des auxiliaires naturels comme *Orius sp.* attiré naturellement par l'*Alysse maritime*.



N. cucumeris et larve thrips
(Source : www.biologicalservices.com.au)



Orius sp et Alyssa maritime
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Atheta coriara larve et adulte
(Source : courtesy of tuinkrant.com)

• Cochenilles

Ce ravageur est au **3^{ème} rang** et concerne **6 % des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne** (1.6 sur 3), concernent **37 % des visites d'entreprise** et touchent **46 cultures**.

Il s'agit en majorité de la cochenille farineuse des agrumes, **Planococcus citri**, présente sur la majorité des espèces. D'autres espèces comme **Pseudococcus longispinus** ou **Phenacoccus madeirensis** peuvent également être observées.

Evaluation du risque :



La cochenille est un ravageur tenace qui apprécie particulièrement les cultures longues et chauffées. La période hivernale est généralement une période de risque faible, les populations reprenant leur développement au début du printemps (risque moyen). Les risques les plus élevés sont observés chez les producteurs de pieds-mères, chez ceux gardant des lots de plantes de l'année précédente et chez ceux faisant rentrer des cultures tropicales sensibles comme les agrumes, dipladénias et succulentes. Les méthodes de prophylaxie restent les plus efficaces pour réduire les populations : élimination des plantes touchées, remplacement systématique des poteries et plaques de culture infestées, taille des branches présentant des foyers, contrôle des jeunes plants à réception, utilisation d'un produit de désinsectisation lors du vide sanitaire (huiles minérales et composés siliconés).

Les cultures les plus touchées sur cette période sont les agrumes, plantes vertes, patate douce, sauges,....



Pseudococcus longispinus sur Bananier
(Astredhor Sud-Ouest)



Planococcus citri sur Ipomées
(Astredhor Sud-Ouest)



Icerya purchasi sur Agrumes
(Astredhor Sud-Ouest)

Méthodes alternatives

B

Des lâchers réguliers de **chrysope**, ont une action sur de petits foyers de cochenilles farineuses, à partir de $T^{\circ}_{\text{moy}} > 8^{\circ}\text{C}$. Sur des foyers plus importants, des lâchers de larves de la coccinelle **Cryptolaemus montrouzieri** sont possibles à partir de $T^{\circ}_{\text{moy}} > 15-20^{\circ}\text{C}$.

Des élevages de parasitoïdes en cage sur plantes de services (pommes de terre germées ou plantes infestées) peuvent contribuer à moindre coût à développer une stratégie durable de contrôle en serre chauffée toute l'année : **Leptomastix dacylopii**, **Leptomastidea abnormis**, **Anagrus pseudococci**.

La mise en place de pièges à phéromones permet de suivre les vols des mâles de **Planococcus citri** et d'estimer un niveau de pression afin d'ajuster la protection biologique. Selon le type de culture, différentes substances naturelles (huile de paraffine, huile essentielle d'orange, huile de colza, polymères siliconés) peuvent être utilisés pour des produits de gamme professionnelle ou amateur (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/), vérifier les

Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est intéressant d'appliquer ces substances dès le stade jeune plant.



Larve chrysope
(Astredhor Sud-Ouest)



Adulte C. montrouzieri
(Astredhor Sud-Ouest)



Larve C. montrouzieri Dipladénia
(Astredhor Sud-Ouest)



Momie ouverte
(Astredhor Sud-Ouest)



Leptomastix dactylopii
(Astredhor Sud-Ouest)



Leptomastix dactylopii Momie
(Astredhor Sud-Ouest)



Anagyrus pseudococci
(Biobest)

• Acariens : Tétranyques et Tarsonèmes

Ces ravageurs sont au **4^{ème} rang** et concerne **7 % des diagnostics** sur la période (cumul tétranyques et tarsonèmes). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.7 et 1.9 sur 3)**, concernent **60 % et 19 % des visites d'entreprise** et touchent **43 cultures**.

Evaluation du risque



La période de janvier à avril est généralement à risque moyen pour le développement d'acariens tétranyques. Néanmoins, les quelques journées chaudes et sèches ponctuelles permettent leur développement et peuvent causer des dégâts de façon précoce dès le début du printemps (hortensias, lantanas, dahlias, verveines citronnelles, rosiers,...).

Pour les acariens tarsonèmes, les foyers très localisés sont fréquents sur cette période, principalement sur impatiens de Nouvelle Guinée, lierres, thunbergias. Les blocages de croissance sont rapides et irréversibles sur les parties touchées donc la surveillance est très importante sur ces cultures. Ces ravageurs peuvent arriver sur les jeunes plants et les vides sanitaires sont indispensables pour les éliminer.



Dégâts sur Rosier
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts sur Impatiens de nouvelle Guinée (Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tarsonèmes, Impatiens de nouvelle Guinée (Astredhor Sud-Ouest)

B

Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** comme **Amblyseius californicus** à utiliser en préventif et en prospection de fond contre les acariens tétranyques et les tarsonèmes et **Phytoseiulus persimilis**, très efficace sur des populations de ravageurs moyennes à fortes. Les prédateurs utilisés contre thrips **Amblyseius swirskii** et **Amblyseius montdorensis** peuvent également se nourrir de larves de tétranyques quand ils manquent d'autres proies.

Des substances naturelles (*huile de paraffine, huile essentielle d'orange, huile de colza, polymères siliconés*) et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les cultures touchées par les acariens (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/), vérifier les autorisations sur <https://ephy.anses.fr/>)

Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie Feltiella acarisuga**, la **coccinelle Stethorus punctillum**, le **staphylin Oligota sp.**



Cocon de *Feltiella*
Astredhor Sud-Ouest



Adulte, larve *Stethorus sp*
Astredhor Sud-Ouest



Phytoseiulus persimilis
Astredhor Sud-Ouest

• Autres ravageurs

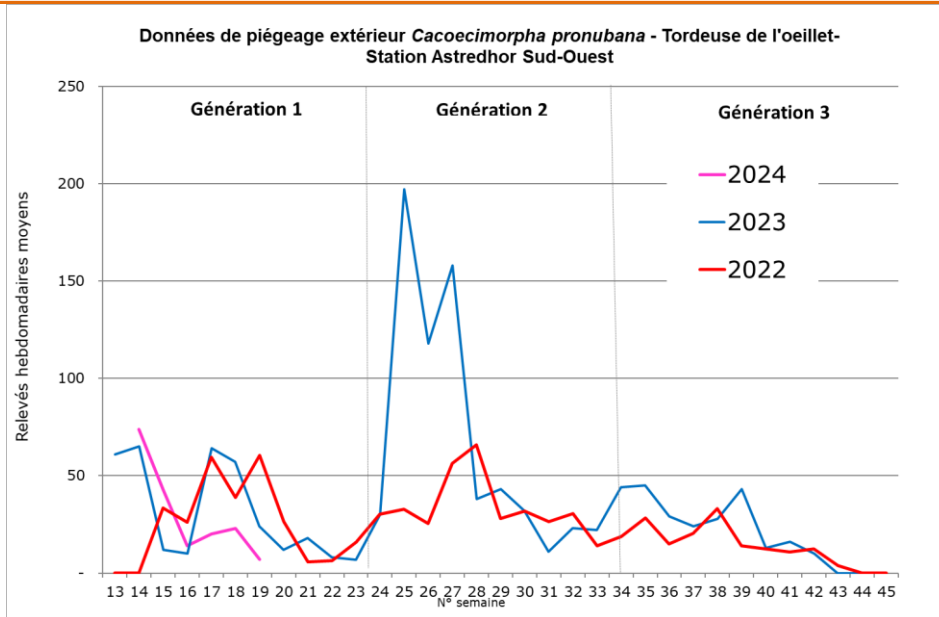
- **Aleurodes** (4 % des observations) : attaques moyennes (**1.5** sur 3) sur lantanas (11 observations), dipladénias (6), hibiscus (4), fuchsias (3) sauges (3),.... Les principales espèces retrouvées sont *Trialeurodes vaporariorum* et *Bemisia tabaci*, distinguables en fonction de la forme des ailes (en forme de toit pour *B.tabaci*). La dernière espèce est généralement celle qui provoque le plus de dégâts en culture de serre « chaude » et en cultures longues (pieds-mères).
- **Escargots-Limaces** (4 % des observations) : attaques moyennes à fortes (**1.7** sur 3) sur plantes fleuries et potagères comme aubergines (5 observations), poivrons (5), basilics (3), sauges (3),... Ce sont généralement des attaques récurrentes sous certaines serres plus humides que d'autres. Les plantes en bordures sont les plus touchées.
- **Cicadelles** (3 % des observations) : attaques moyennes (**1.5** sur 3) principalement sur plantes aromatiques (romarins (4 observations), sauges (4), thyms (4), menthes (3), lavandes (2)) et quelques plantes fleuries (arum (3), dahlia (2), némésia (2),....). Ce ravageur se maintient bien sous abris en hiver surtout cette année où les mois de janvier, février et mars ont été particulièrement doux. Les piégeages sont fortement conseillés (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges).
- **Chenilles** (3 % des observations) : attaques faibles (**1.5** sur 3) correspondant aux premières pontes de la noctuelle de l'Artichaut sur plantes fleuries (calibrachoa (4 observations), verveine (4), dahlia (3), fuchsia (2),...). La pression lépidoptère est globalement faible cette année sur cette période.
- **Mouches des terreaux** (1 % des diagnostics) : attaques moyennes à fortes (**2** sur 3), les mouches des rivages sont les plus fréquentes, elles ont un impact surtout esthétique (taches excréments sur feuillages et pots) contrairement aux mouches sciarides dont les larves peuvent consommer les racines. Ces dernières ont causé des dégâts sur gazania, pourpier, echeveria en blessant les racines et les collets, créant ainsi des portes d'entrée pour les maladies.

RESEAU DE PIEGEAGE LEPIDOPTERES : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

▪ Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*

Situation sur le terrain : les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest depuis la semaine 13.

Cette année comme en 2023, les premiers relevés ont montré un pic de population en début de saison. En revanche les relevés suivants montrent une diminution par rapport aux années précédentes. Actuellement, peu de dégâts ont été observés sur les plantes cultivées à la station. Pour ce papillon, il convient de rester vigilant (piégeage à phéromones, interventions en biocontrôle,...) et anticiper d'éventuels dégâts sur les cultures estivales.



Astredhor Sud- Ouest

▪ Noctuelles Gamma et de l'Artichaut, *Autographa gamma* et *Chrysodeixis chalcites*

Situation sur le terrain : les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest, en extérieur, depuis la semaine 13.

Actuellement, aucun papillon de noctuelle n'a été piégé sur les premières semaines. Pour la noctuelle Gamma, les comptages sont inférieurs à 2023 et similaires à 2022, tandis que pour la noctuelle de l'Artichaut, les résultats sont identiques aux années précédentes. Cela confirme l'absence de dégâts sur les cultures pour ces noctuelles. Il faudra surveiller les prochaines semaines pour anticiper d'éventuels dégâts sur les dernières séries de printemps et les premières séries de chrysanthèmes.

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Généralement, les papillons piégés sont peu nombreux sur le printemps. Cette année, quelques mâles ont été relevés début mai. Les conditions fraîches de ce printemps peu favorables à son développement permettent de retarder le risque.



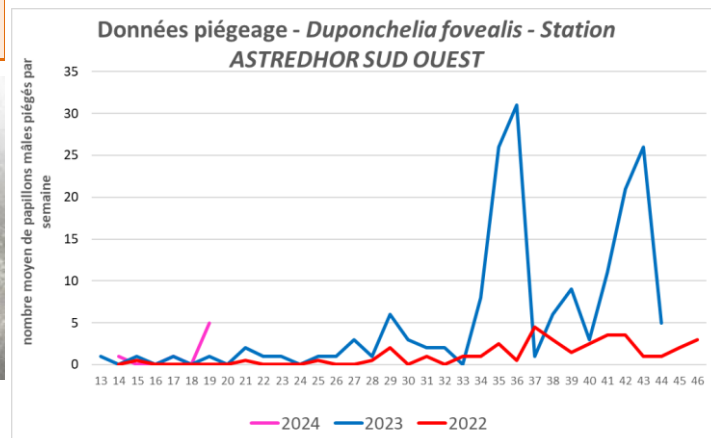
Larve, dégâts chrysanthème

Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides

Astredhor Sud- Ouest

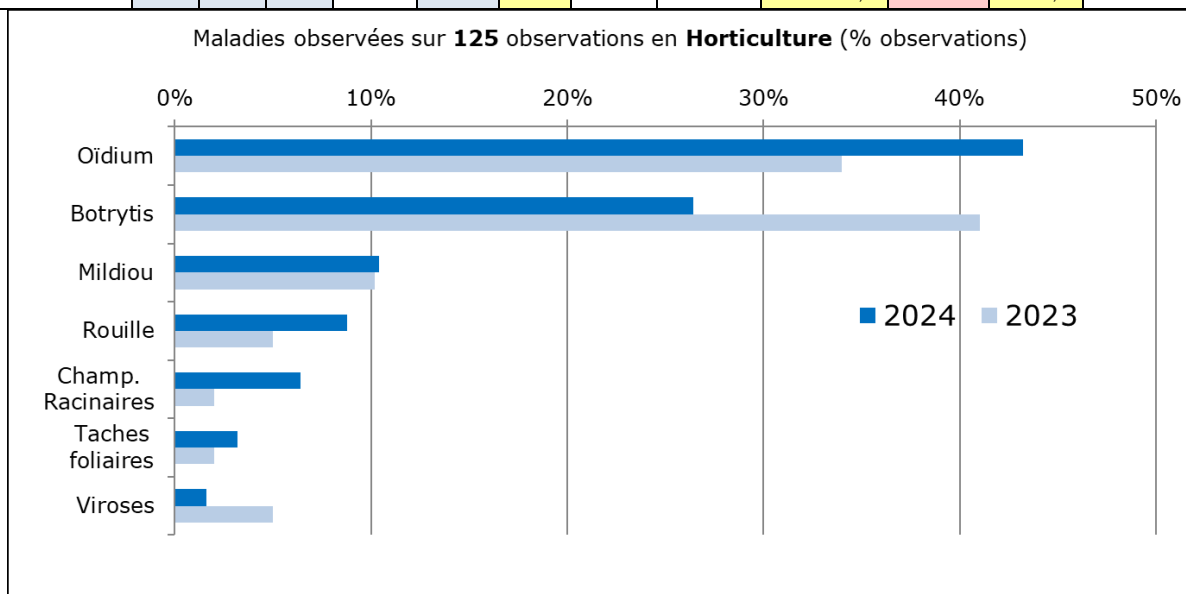


Maladies

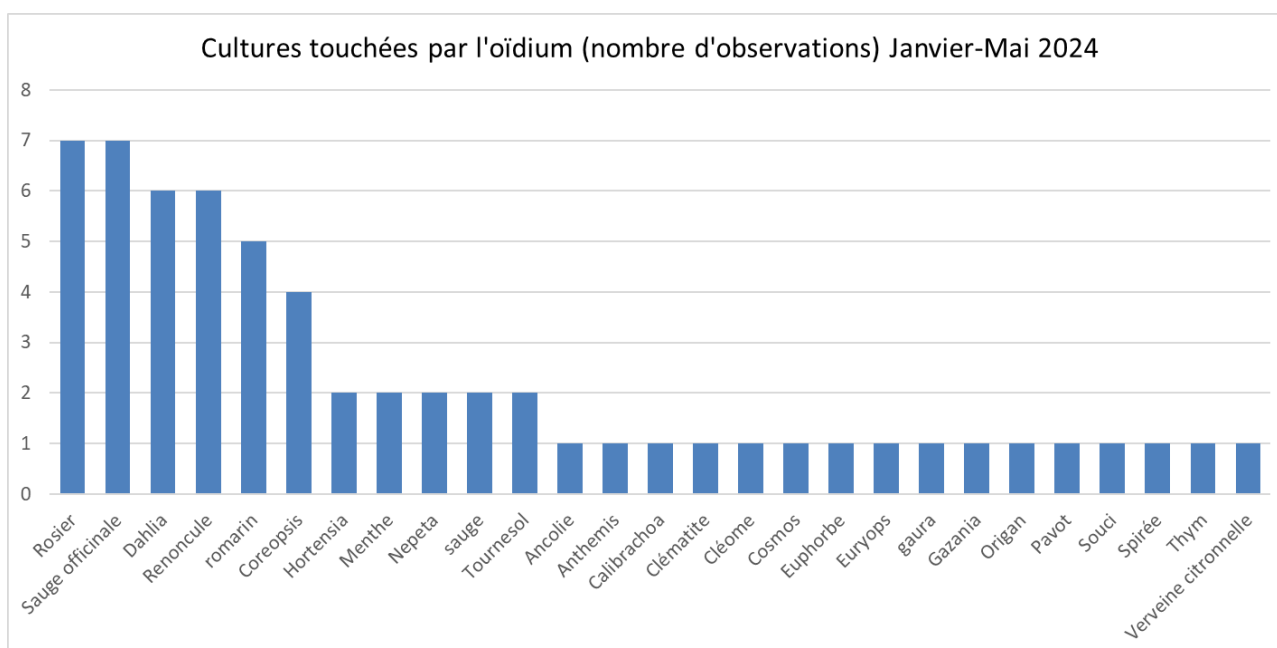
125 observations (9,8 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies dont moins de 1 % de maladies bactériennes et virales.

Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2024 Janvier-Mai - BSV 1												
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité
toute maladie confondue	34	74	15	125	62		10%	100%				2023	2023
Oïdium	11	35	8	54	38	61%	5%	43%	1,9	3	5,8	34%	5,7 =
Botrytis	10	21	2	33	21	34%	3%	26%	1,8	3	5,3	41%	5,1 +
Mildiou	4	8	1	13	10	16%	1%	10%	1,8	2	3,5	10%	4,0 -
Rouille	4	4	3	11	11	18%	1%	9%	1,9	1	1,9	5%	2,0 =
Champ. Racinaires	5	2	1	8	6	10%	1%	6%	1,5	1	1,5	2%	2,0 -
Taches foliaires	0	4	0	4	4	6%	0%	3%	2,0	1	2,0	2%	2,0 =
Viroses	2	0	0	2	3	5%	0%	2%	1,0	1	1,0	5%	1,1 =



• Oïdium



L'oïdium est au 1^{er} rang et concerne **43 % des diagnostics maladies** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.9 sur 3)**, concernent **61 % des visites d'entreprise** et touchent **27 cultures** dont les plus sensibles sont les rosiers, les sauges officinales, les dahlias, les renoncules, les romarins, les coréopsis, les hortensias, les menthes, les népétas et les sauges,...

Evaluation du risque :



En hiver et au printemps, l'oïdium est très fréquent sur plantes aromatiques et ornementales. Ce champignon profite des conditions très favorables sous abris : nuits fraîches et humides, journées plus sèches avec des hausses rapides de température, aucune aspersion d'eau sur le feuillage. C'est une maladie souvent difficile à gérer à cause de sa rapidité de développement sur les feuilles.



Oïdium Romarin
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Sauge
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Dahlia
Astredhor Sud-Ouest

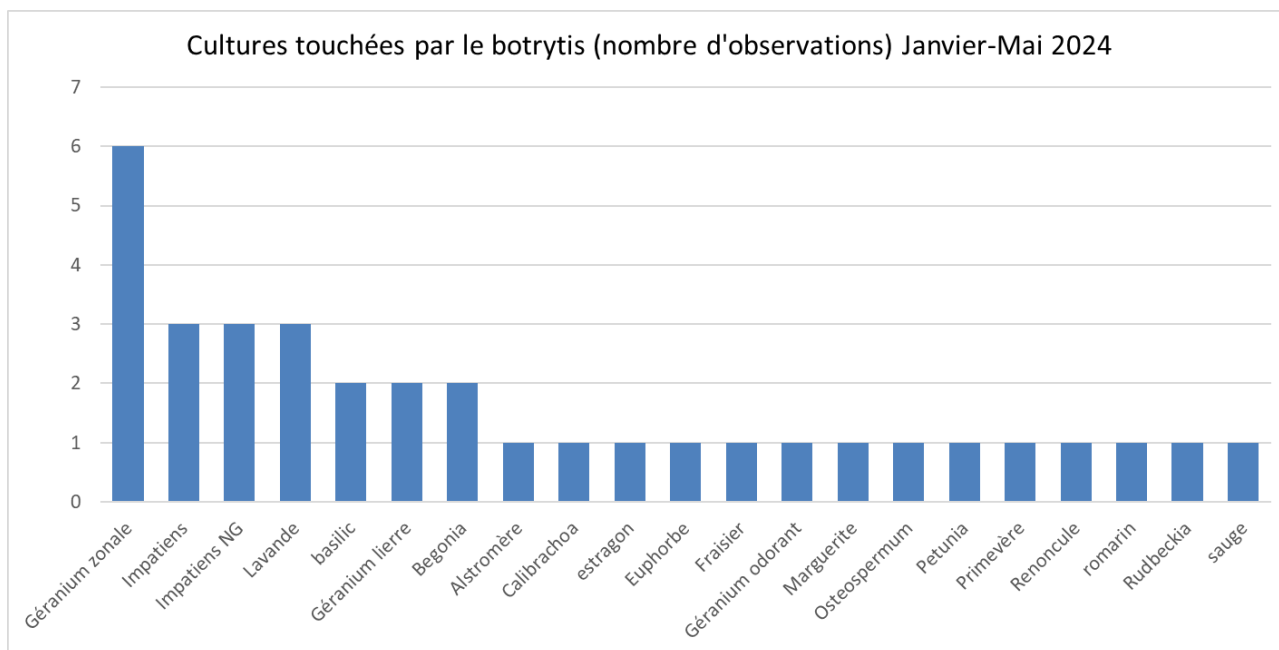
B Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium) et bactéries ou champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, sortir les plantes attractives sur plateforme extérieure, limiter les écarts de T° et d'HR, stabiliser l'humidité autour de 60%, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants,...

Pour empêcher la dispersion des spores, l'arrosage du feuillage peut être préconisé pendant les journées sèches.

• **Botrytis**



Le botrytis est au **2^{ème} rang** et concerne **26 % des diagnostics Maladies** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.8 sur 3)**, concernent **34 % des visites d'entreprise** et touchent **21 cultures**, les plus sensibles étant les géraniums zonales, les impatiens, les lavandes, les basilics,...

Evaluation du risque :



Les conditions sont très favorables sur cette période d'hiver et de début de printemps, surtout sous abris plastiques, peu chauffés avec un faible renouvellement de l'air ambiant. Les arrosages se font souvent par aspersion, les cultures sont serrées et les séries s'enchainent avec peu d'espace disponible pour le distançage.

Le botrytis cause de la mortalité sur les jeunes plantes récemment repotés et laissés humides pendant plusieurs heures à plusieurs jours (arrosages, transports). Dans les cultures plus avancées, la pourriture abîme le feuillage et les fleurs et peut parfois entraîner la mortalité des plantes en touchant les tiges principales..



Botrytis sur Primevère
(Astredhor Sud-Ouest)



Botrytis sur Géranium zonale
(Astredhor Sud-Ouest)



Botrytis sur Bégonia

B

Méthodes alternatives

Des substances naturelles, bactéries et champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : aération, gestion des arrosages (10-14H), favoriser la subirrigation ou l'arrosage au goutte-à-goutte gestion du climat (chauffage raisonné), élimination des sources d'inoculum (jeter les plantes trop touchées, retirer les organes touchés), distançages dès que possible, durcissement des tissus avec compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utilisation de biostimulants,...

• Mildiou

Le mildiou est au **3^{ème} rang** et concerne **10 % des diagnostics maladies** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.8 sur 3)**, concernent **16 % des visites d'entreprise** et touchent **10 cultures** dont les artichauts (3 observations), les aubergines (3),...

Evaluation du risque :



Comme le botrytis, le mildiou profite des températures douces et de l'humidité relative importante que l'on retrouve sous abris en début d'année. Le risque est plus élevé si de l'eau liquide reste plusieurs heures sur le feuillage d'où l'intérêt de réduire les aspersion sur les plantes sensibles. Les premiers signes sont à détecter face supérieure des feuilles avec des plages décolorées souvent limitées par les nervures, évoluant en nécroses et une formation duveteuse face inférieure. Sur herbacées, le champignon peut provoquer une chute précoce des feuilles, s'attaquer aux tiges et provoquer un dépérissement rapide.



Mildiou Artichaut
Astredhor Sud-Ouest



Mildiou Basilic
Astredhor Sud-Ouest



Mildiou Bracteantha
Astredhor Sud-Ouest

Autres maladies

- **Rouille** (9 % des diagnostics) : attaques moyennes à fortes (**1.9** sur 3) sur roses trémières (3 observations), pâquerettes (2), rosiers (2), menthes (2).
- **Champignons racinaires** (6 % des diagnostics) : attaques moyennes (**1.5** sur 3) sur verveines (1 observation), géranium grandiflorum (1),.. Il s'agit généralement de dégâts de phytophthora.
- **Taches foliaires** (3 % des diagnostics) : attaques moyennes à fortes (**2** sur 3) sur lauriers roses (2 observations), rosiers (2),.. Il s'agit de maladie des taches noires ou d'œil de paon.
- **Viroses** (2 % des diagnostics maladies) : attaques faibles (**1** sur 3) sur géraniums lierres (2 observations), coréopsis (1),.. Il s'agit du virus TSWV avec élimination des plantes après détection.



Phytophthora Verveine
Astredhor Sud-Ouest



Rouille Anisodontea
Astredhor Sud-Ouest



Virose Géranium lierre
Astredhor Sud-Ouest

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

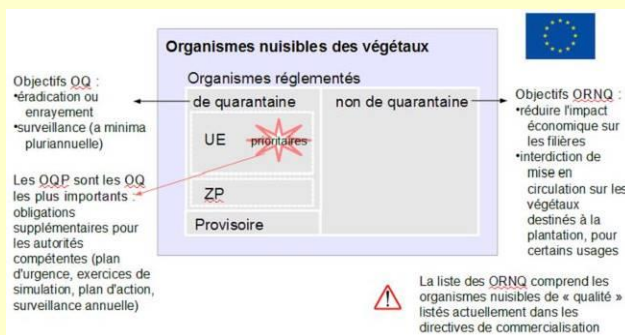
Pour en savoir plus : <http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/> ; <http://www.gnis.fr/service-officiel-contrôle-et-certification>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présents sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)

Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".